

Fort-de-France, le 28 mai 2024



ELEVES ENTRANT EN CLASSE DE 3^{ème} GENERALE, SEGPA ET SECTION FOOT POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2024-2025



Objet : ORGANISATION RETOURS DES MANUELS SCOLAIRES et REINSCRIPTIONS

Principal

M.
Dominique

MONTLOUIS
-FELICITE

Principal- Adjoint

M. Thierry
AVRILA

Adjointe- gestionnaire

Mme
Guylène

DORNADIN

Directrice de la SEGPA

Mme
Gervaise
VERDAN

Conseillères Principales d'Éducation

Mme Nicole

DUMONT-
MONNET

Mme
Clarisse

GUY

RETOUR DES MANUELS SCOLAIRES :

Le retour des manuels scolaires se déroulera en 2 étapes : le Pointage des livres puis le dépôt en salle B3. Il se fera par classe selon le calendrier et les modalités suivantes :

Date	Classes 2023 - 2024	Pointage		Dépôts salle B3
		Horaires	Professeur / Salle	
Lundi 24 juin 2024 7h30- 11h30	4 ^{ème} 2	7H30 – 8H00	Mme DEROSIER	8H00 - 8H30
	4 ^{ème} 3	8H30 - 9H00	Mme LORANS	9H00 – 9H30
	4 ^{ème} 4	9H30 – 10H00	M.IBRAHIM	10H00 – 10H30
	4 ^{ème} 5	10H30–11H00	Mme LORDINOT / Mme CHARLES	11H00 – 11H30

- **Les élèves sont en tenue réglementaire** munis de leurs livres, de leur carnet de correspondance et d'un nécessaire pour écrire.
- Avant la venue au collège chacun veillera à avoir le nombre exact de manuels scolaires en se référant à la page 38 du carnet de correspondance.
- Tout manuel non remis devra être remboursé au service d'intendance soit par chèque à l'ordre de « agent comptable du collège Perrinon » ou en espèces.

REINSCRIPTIONS :

Les réinscriptions des élèves entrants en classe de 3^{ème} Générale, SEGPA et Section Football pour l'année scolaire 2024-2025 se feront le :

Mercredi 26 juin 2024 de 7h30 à 12h30

Selon les modalités suivantes :

- **La réinscription se fera par un seul responsable légal muni de sa pièce d'identité** (pas de frère, sœur, grands-parents...).
- Avant la réinscription auprès du service de vie scolaire le responsable légal s'assurera d'être en règle avec le service de gestion
- Le responsable légal se présentera en vie scolaire, afin de signer les fiches de renseignements et ramener les pièces demandées
- **Aucune photocopie ne pourra être faite par le collègue.**

Liste des pièces à fournir :

- ✓ Le carnet de correspondance année scolaire 2023-2024
- ✓ Quitus récupéré au service d'Intendance
- ✓ 4 photos d'identité récentes avec le nom et le prénom de l'enfant écrits au verso
- ✓ Attestation d'assurance (obligatoire pour les élèves de 3^{ème} SEGPA, fortement conseillé pour les autres)
- ✓ Relevé d'identité bancaire du responsable légal (obligatoire)
- ✓ En cas de changement d'adresse : la photocopie du justificatif d'adresse

Pièces supplémentaires pour les élèves venant de tout autre établissement :

- ✓ 6 photos d'identité
- ✓ Exéat établissement d'origine
- ✓ Bulletins année scolaire 2023-2024

Le respect le plus strict du calendrier et des horaires est demandé.

En cas de difficulté contacter le service de vie scolaire au 0596 72 52 31

Fort-de-France, le 28 mai 2024



ELEVES ENTRANT EN CLASSE DE 5^{ème} GENERALE ET SEGPA POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2024-2025



Objet : ORGANISATION RETOURS DES MANUELS SCOLAIRES et REINSCRIPTIONS

RETOUR DES MANUELS SCOLAIRES :

Le retour des manuels scolaires se déroulera en 2 étapes : le Pointage des livres puis le dépôt en salle B3. Il se fera par classe selon le calendrier et les modalités suivantes :

Principal

M.
Dominique

MONTLOUIS
-FELICITE

Principal- Adjoint

M. Thierry
AVRILA

Adjointe- gestionnaire

Mme
Guylène
DORNADIN

Directeur de SEGPA

Mme
Gervaise
VERDAN

Conseillères Principales d'Éducation

Mme Nicole
DUMONT-
MONNET

Mme
Clarisse GUY

Date	Classes 2023-2024	Pointage		Dépôts salle B3
		Horaires	Professeur / Salle	
Mardi 25 juin 2024 7h30- 11h30	6 ^{ème} 4	7H30 – 8H00	M.DIAU	8H00 - 8H30
	6 ^{ème} 3	8H30 - 9H00	Mme CYRILLA	9H00 – 9H30
	6 ^{ème} 2	9H30 – 10H00	Mme BEUZE	10H00 – 10H30
	6 ^{ème} 5	10H30–11H00	Mme SINEGRE	11H00 – 11H30

- **Les élèves sont en tenue réglementaire** munis de leurs livres, de leur carnet de correspondance et d'un nécessaire pour écrire.
- Avant la venue au collège chacun veillera à avoir le nombre exact de manuels scolaires en se référant à la page 38 du carnet de correspondance.
- Tout manuel non remis devra être remboursé au service d'intendance soit par chèque à l'ordre de « agent comptable du collège Perrinon » ou en espèces.

REINSCRIPTIONS :

Les réinscriptions des élèves entrants en classe de 5^{ème} générale et SEGPA pour l'année scolaire 2024-2025 se feront le :

Mardi 25 juin 2024 de 13h00 à 16h00

Selon les modalités suivantes :

- **La réinscription se fera par un seul responsable légal muni de sa pièce d'identité** (pas de frère, sœur, grands-parents...).
- Avant la réinscription auprès du service de vie scolaire le responsable légal s'assurera d'être en règle avec le service de gestion
- Le responsable légal se présentera en vie scolaire, afin de signer les fiches de renseignements et ramener les pièces demandées
- **Aucune photocopie ne pourra être faite par le collège.**

Liste des pièces à fournir :

- ✓ Le carnet de correspondance année scolaire 2023-2024
- ✓ Quitus à récupérer au service d'intendance
- ✓ 4 photos d'identité récentes avec le nom et le prénom de l'enfant écrits au verso
- ✓ Attestation d'assurance (fortement conseillé)
- ✓ Relevé d'identité bancaire du responsable légal (obligatoire)
- ✓ En cas de changement d'adresse : la photocopie du justificatif d'adresse

Pièces supplémentaires pour les élèves venant de tout autre établissement :

- ✓ 6 photos d'identité
- ✓ Exéat établissement d'origine
- ✓ Bulletins année scolaire 2023-2024

Le respect le plus strict du calendrier et des horaires est demandé.

En cas de difficulté contacter le service de vie scolaire au 0596 72 52 31

Fort-de-France, le 28 mai 2024



ELEVES ENTRANT EN CLASSE DE 4^{ème} GENERALE, SEGPA POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

Objet : ORGANISATION RETOURS DES MANUELS SCOLAIRES et REINSCRIPTIONS



RETOUR DES MANUELS SCOLAIRES :

Principal

M.
Dominique

MONTLOUIS
-FELICITE

Principal- Adjoint

M. Thierry
AVRILA

Adjointe- gestionnaire

Mme
Guylène

DORNADIN

Directrice de la SEGPA

Mme
Gervaise
VERDAN

Conseillères Principales d'Éducation

Mme Nicole
DUMONT-
MONNET

Mme
Clarisse GUY

Le retour des manuels scolaires se déroulera en 2 étapes : le Pointage des livres puis le dépôt en salle B3. Il se fera par classe selon le calendrier et les modalités suivantes :

Date	Classes 2023 - 2024	Pointage		Dépôts salle B3
		Horaires	Professeur / Salle	
Lundi 24 juin 2024	5 ^{ème} 5	11H30 – 12H00	M. CACLIN	12H00 - 12H30
	5 ^{ème} 4	14H00 - 14H30	M. POTIERIS	14H30 – 15H00
	5 ^{ème} 3	15h00-15h30	Mme MARTIAL	15h30-16h00
Mardi 25 juin 2024	5 ^{ème} 2	11h30-12h00	Mme FRANCOISE	12h00-12h30

- **Les élèves sont en tenue réglementaire** munis de leurs livres, de leur carnet de correspondance et d'un nécessaire pour écrire.
- Avant la venue au collège chacun veillera à avoir le nombre exact de manuels scolaires en se référant à la page 38 du carnet de correspondance.
- Tout manuel non remis devra être remboursé au service d'intendance soit par chèque à l'ordre de « agent comptable du collège Perrinon » ou en espèces.



REINSCRIPTIONS :

Les réinscriptions des élèves entrants en classe de 4^{ème} Générale et SEGPA pour l'année scolaire 2024-2025 se feront le :

Judi 27 juin 2024 de 7h30 à 12h30

Selon les modalités suivantes :

- **La réinscription se fera par un seul responsable légal muni de sa pièce d'identité** (pas de frère, sœur, grands-parents...).
- Avant la réinscription auprès du service de vie scolaire le responsable légal s'assurera d'être en règle avec le service de gestion
- Le responsable légal se présentera en vie scolaire, afin de signer les fiches de renseignements et ramener les pièces demandées
- **Aucune photocopie ne pourra être faite par le collègue.**

Liste des pièces à fournir :

- ✓ Le carnet de correspondance année scolaire 2023-2024
- ✓ Quitus à récupérer au service d'intendance
- ✓ 4 photos d'identité récentes avec le nom et le prénom de l'enfant écrits au verso
- ✓ Attestation d'assurance (obligatoire pour les élèves de 3^{ème} SEGPA, fortement conseillé pour les autres)
- ✓ Relevé d'identité bancaire du responsable légal (obligatoire)
- ✓ En cas de changement d'adresse : la photocopie du justificatif d'adresse

Pièces supplémentaires pour les élèves de section Football ou venant de tout autre établissement :

- ✓ 6 photos d'identité
- ✓ Exéat établissement d'origine
- ✓ Bulletins année scolaire 2023-2024

Le respect le plus strict du calendrier et des horaires est demandé.

En cas de difficulté contacter le service de vie scolaire au 0596 72 52 3

Fort-de-France, le 28 mai 2024



INSCRIPTIONS DES ELEVES AFFECTES PAR DEROGATION EN CLASSE DE : 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

Les inscriptions des élèves affectés par dérogation au collège F.A. PERRINON pour l'année scolaire 2024-2025 se feront le :

Mercredi 03 juillet 2024 de 7h30 à 12h00

Principal

M. Dominique

MONTLOUIS-
FELICITE

Principal- Adjoint

M. Thierry
AVRILA

Adjointe- gestionnaire

Mme Guylène

DORNADIN

Directrice de la SEGPA

Mme Gervaise
VERDAN

Conseillères Principales d'Éducation

Mme Nicole
DUMONT-
MONNET

Mme Clarisse
GUY

Selon les modalités suivantes :

- **L'inscription se fera par un seul responsable légal muni de sa pièce d'identité** (pas de frère, sœur, grands-parents...).
- Le responsable légal se présentera en vie scolaire, afin de signer les fiches de renseignements et ramener les pièces demandées
- **Aucune photocopie ne pourra être faite par le collège.**

Liste des pièces à fournir :

- ✓ Exeat de l'établissement d'origine
- ✓ 8 photos d'identité récentes avec le nom et le prénom de l'enfant écrits au verso
- ✓ Photocopies du livret de famille page de l'élève et page des responsables légaux ou passeport pour les élèves d'origine étrangère
- ✓ Photocopie du justificatif d'adresse (Facture EDF, téléphone ou Eau, quittance de loyer, certificat de résidence de moins de 3 mois délivré par la mairie)
- ✓ RIB du responsable légal préférentiel
- ✓ Bulletins année scolaire 2023-2024
- ✓ Attestation d'assurance 2024-2025

Le respect le plus strict du calendrier et des horaires est demandé.

En cas de difficulté contacter le service de vie scolaire au 0596 72 52 31





Fort-de-France, le 28 mai 2024

INSCRIPTIONS DES ELEVES AFFECTES EN CLASSE DE 4^{ème} SECTION FOOT POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

Les inscriptions des élèves affectés par dérogation au collège F.A. PERRINON pour l'année scolaire 2024-2025 se feront le :

Principal

Jeudi 27 juin 2024 de 14h00 à 15h00

M. Dominique

Une réunion pour la Section Football se déroulera le :

MONTLOUIS-
FELICITE

Jeudi 27 juin 2024 de 15h00 à 16h00

Principal- Adjoint

Les inscriptions se feront selon les modalités suivantes :

M. Thierry
AVRILA

- **L'inscription se fera par un seul responsable légal muni de sa pièce d'identité** (pas de frère, sœur, grands-parents...).

Adjointe- gestionnaire

- Le responsable légal se présentera en vie scolaire, afin de signer les fiches de renseignements et ramener les pièces demandées

Mme Guylène

- **Aucune photocopie ne pourra être faite par le collège.**

DORNADIN

Directrice de la SEGPA

Liste des pièces à fournir :

Mme Gervaise
VERDAN

- ✓ Exeat de l'établissement d'origine
- ✓ 8 photos d'identité récentes avec le nom et le prénom de l'enfant écrits au verso
- ✓ Photocopies du livret de famille page de l'élève et page des responsables légaux ou passeport pour les élèves d'origine étrangère
- ✓ Photocopie du justificatif d'adresse (Facture EDF, téléphone ou Eau, quittance de loyer, certificat de résidence de moins de 3 mois délivré par la mairie)
- ✓ RIB du responsable légal préférentiel
- ✓ Bulletins année scolaire 2023-2024
- ✓ Attestation d'assurance 2024-2025

Conseillères Principales d'Éducation

Mme Nicole
DUMONT-
MONNET

Mme Clarisse
GUY

Le respect le plus strict du calendrier et des horaires est demandé.

En cas de difficulté contacter le service de vie scolaire au 0596 72 52 31